



## Renseignements Saison Montagne 2010

Déroulement d'une épreuve **MITJET Série Montagne**

Engagement Pilote Propriétaire pour la saison 2010

Engagement locataire « clés en main »

Engagement locataire au meeting

Garantie

Calendrier 2010

Bon de commande auto

**VIP-CHALLENGE - SPECIALISTE DE L'ANIMATION AUTOMOBILE – STAGES DE PILOTAGE**  
ZA de Longuetterre - 7 Allée de Longuetterre - 31850 MONTRABE - Tél : 05.34.25.85.33 - Fax : 05.34.25.79.61

E-Mail : [vip-challenge@wanadoo.fr](mailto:vip-challenge@wanadoo.fr) - Website : [www.mitjet-serie.com](http://www.mitjet-serie.com)

N° SIRET : 45212229400039 – N° TVA : FR83452122294 – APE : 9319Z





## Particularités du championnat **MITJET Série Montagne**

Les véhicules de compétition MITJET homologués dans la Série Montagne sont identiques à l'homologation de la Série Circuit. *(Seuls, les pneus sont différents).*

Le véhicule MITJET est homologué seulement dans le cadre du règlement technique MITJET de la Série Montagne mais n'est pas homologué dans les groupes déjà existants des épreuves de Montagne.

Il est toutefois obligatoire de connaître et signer le règlement sportif et technique de la Série Circuit FFSA pour y participer.

12 épreuves du championnat de France de la Montagne compteront pour le classement général, elles pourront être disputées par un ou deux pilotes et ceci afin de limiter les coûts de participation.

Les différents détails du classement général se trouvent dans le règlement sportif article 7.

Attention : seulement 20 MITJET seront vendues en France pour les épreuves de Courses de Côte.

**VIP-CHALLENGE - SPECIALISTE DE L'ANIMATION AUTOMOBILE – STAGES DE PILOTAGE**  
ZA de Longuetterre - 7 Allée de Longuetterre - 31850 MONTRABE - Tél : 05.34.25.85.33 - Fax : 05.34.25.79.61  
E-Mail : [vip-challenge@wanadoo.fr](mailto:vip-challenge@wanadoo.fr) - Website : [www.mitjet-serie.com](http://www.mitjet-serie.com)  
N° SIRET : 45212229400039 – N° TVA : FR83452122294 – APE : 9319Z





## MITJET Série Montagne ENGAGEMENT PROPRIETAIRE - SAISON 2010

### Formule n°1 : Engagement propriétaire auto sans assistance – 12 épreuves :

- ▶ 3 500 € HT pour l'engagement au championnat (1 ou 2 pilotes)
- ▶ 250€ HT pour les droits de participation destinés aux ASA à régler au promoteur de la montagne

### Comprenant :

- L'engagement aux 12 épreuves de la **MITJET Série Montagne**
- L'emplacement du véhicule dans le village **MITJET Série**.
- L'accueil du client sous la structure VIP tout au long du meeting.

### Options pour la Formule n°1 :

- \*Le transport du véhicule sur les circuits par épreuve : 500 € HT.
- \*L'assistance mécanique sur circuit par épreuve : 500 € HT. (Comprenant l'entretien et un mécanicien pour 2 autos).
- Gardiennage du véhicule : 50 € HT / mois

(**Comprenant** : L'assurance vol et incendie du véhicule, le contrôle pression des pneus, la charge de la batterie, le contrôle des niveaux. **Ne comprenant pas** : Tout produit de nettoyage, huile et essence, le nettoyage, tous travaux complémentaires demandés par le propriétaire du véhicule - coût de la main d'œuvre : 45 € HT de l'heure).

### MODE DE REGLEMENT :

**Engagement saison** : un acompte de 2 000€ HT (soit 2 392€ TTC) à verser à la signature de l'engagement. Le solde de l'engagement devra être réglé le 1<sup>er</sup> mars 2010 soit 1500€ HT (1 794€ TTC)

### ATTENTION : Inscription limitée à 20 véhicules.

Pourront participer à la 1<sup>ère</sup> épreuve de la série 2010, les pilotes ayant réglé l'intégralité de leur inscription.

VIP-CHALLENGE - SPECIALISTE DE L'ANIMATION AUTOMOBILE – STAGES DE PILOTAGE  
ZA de Longuetterre - 7 Allée de Longuetterre - 31850 MONTRABE - Tél : 05.34.25.85.33 - Fax : 05.34.25.79.61

E-Mail : [vip-challenge@wanadoo.fr](mailto:vip-challenge@wanadoo.fr) - Website : [www.mitjet-serie.com](http://www.mitjet-serie.com)

N° SIRET : 45212229400039 – N° TVA : FR83452122294 – APE : 9319Z





## MITJET Série Montagne

### ENGAGEMENT PILOTE CLES EN MAIN - SAISON 2010

#### **Formule n°2 : Engagement Clés en main : Engagement locataire pour 12 épreuves :**

- ▶ 22 800€ HT pour l'engagement au championnat
- ▶ 250€ HT pour les droits de participation destinés aux ASA à régler au promoteur de la montagne
- ▶ Assurance non obligatoire de 200€ HT et chèque de caution de 2000€ ou 6000€ par meeting

#### **Formule n°2b : Engagement Clés en main : Engagement locataire pour 6 épreuves :**

- ▶ 12 500 € HT pour l'engagement au championnat
- ▶ 250€ HT pour les droits de participation destinés aux ASA à régler au promoteur de la montagne
- ▶ Assurance non obligatoire de 200€ HT et chèque de caution de 2000€ ou 6000€ par meeting

#### **Comprenant :**

La mise à dispo d'une Mitjet conforme au règlement technique 2010

- L'engagement aux épreuves de la **MITJET Série Montagne**
- L'emplacement du véhicule dans le village **MITJET Série**.
- L'accueil du client sous la structure VIP tout au long du meeting.
- Le carburant lors des épreuves.
- Le transport du véhicule sur les circuits pour chaque épreuve.
- L'assistance mécanique sur circuit pour chaque épreuve (*Comprenant l'entretien et un mécanicien pour 2 autos*).

#### **Non compris :**

- La casse moteur.
- La casse du véhicule suite à un accrochage responsable ou non, ou à une sortie de piste.
- Les déplacements pilote.
- La combinaison pilote obligatoire.
- La licence FFSA en cours de validité (obligatoire).

#### **MODE DE REGLEMENT :**

#### **Engagement Clés en main : Engagement locataire pour 12 épreuves**

Versement d'un acompte de 5 700€ HT (soit 6 817.20€ TTC) à la signature de l'engagement pour valider votre inscription. Le solde de l'engagement sera à payer en 3 échéances de 5700€ HT (soit 6817.20€ TTC) les 1<sup>er</sup> mars, 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> juillet.

#### **Engagement Clés en main : Engagement locataire pour 6 épreuves**

Versement d'un acompte de 5000€ HT (soit 5980€ TTC) à la signature de l'engagement pour valider votre inscription. Le solde de l'engagement sera à payer en 2 échéances de 3 750€ HT (soit 4 485€ TTC) les 1<sup>er</sup> mars, 1<sup>er</sup> mai.

**ATTENTION : Inscription limitée à 20 véhicules :** Pourront participer à la 1<sup>ère</sup> épreuve de la série 2010, les pilotes ayant réglé l'intégralité de leur inscription

VIP-CHALLENGE - SPECIALISTE DE L'ANIMATION AUTOMOBILE – STAGES DE PILOTAGE  
ZA de Longuetterre - 7 Allée de Longuetterre - 31850 MONTRABE - Tél : 05.34.25.85.33 - Fax : 05.34.25.79.61  
E-Mail : [vip-challenge@wanadoo.fr](mailto:vip-challenge@wanadoo.fr) - Website : [www.mitjet-serie.com](http://www.mitjet-serie.com)

N°SIRET : 45212229400039 – N°TVA : FR83452122294 – APE : 9319Z





## SAISON 2010 TARIFS LOCATION MITJET PAR MEETING

Epreuve choisie : .....

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : ..... VILLE : .....

TEL. : ..... FAX : ..... EMAIL : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... TAILLE : ..... POIDS : .....

LICENCE FFSA : N°:..... ASA :.....

*La licence FFSA est obligatoire pour participer aux épreuves de la Mitjet Série.*

\*Sous réserve de disponibilité pour l'épreuve choisie.

### CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Je soussigné ..... désire m'inscrire à cette épreuve de la Mitjet Série Montagne 2010 Française. Je m'engage à respecter le règlement sportif et technique de la même série. D'autre part, je décharge de toutes responsabilités la société VIP-Challenge et ses dirigeants en cas d'accident corporel, responsable ou non, durant une épreuve ou une session de conduite en Mitjet. VIP-Challenge se réserve le droit de modifier le calendrier des épreuves à tout moment. En cas d'annulation avant l'épreuve, l'acompte sera conservé par VIP Challenge.

Cet engagement comprend la maintenance d'usure normale du véhicule, l'essence lors de l'épreuve. Ne sont pas comprises, la casse moteur suite à un surrégime, la casse du véhicule suite à un accrochage responsable ou pas.

**Garantie non obligatoire**, cf. document annexe. Aucun remboursement ne sera effectué dans le cas d'un abandon pour des raisons techniques, responsable ou non.

**Tarif :** 2200€ HT + 250€ HT pour les droits de participation destinés aux ASA à régler au promoteur de la montagne

**Garantie non obligatoire :** 200€ HT (franchise de 2000 € + chèque de caution de 2000€ ttc, voir annexe garantie )

**Location combinaison :** 34€ HT

**Mode de Règlement : 2 911.06€ ttc**

Paiement de la totalité des sommes dûes avant le meeting soit 3 210.06€ ttc afin de valider votre inscription.

Fait à : .....

Le : .....

Signature du pilote :  
(Précédée de la mention « Bon pour Accord »)

VIP-CHALLENGE - SPECIALISTE DE L'ANIMATION AUTOMOBILE – STAGES DE PILOTAGE  
ZA de Longuetterre - 7 Allée de Longuetterre - 31850 MONTRABE - Tél : 05.34.25.85.33 - Fax : 05.34.25.79.61

E-Mail : [vip-challenge@wanadoo.fr](mailto:vip-challenge@wanadoo.fr) - Website : [www.mitjet-serie.com](http://www.mitjet-serie.com)

N° SIRET : 45212229400039 – N° TVA : FR83452122294 – APE : 9319Z





## ANNEXE A L'ENGAGEMENT : GARANTIE

La casse de l'auto n'étant pas prévue pour les véhicules de location (dégâts de carrosserie, mécanique, moteur, surrégime), la souscription d'une garantie dommage (non obligatoire) est possible pour un montant de 300 € HT par pibte et par épreuve avec une franchise de 2000 € (chèque de caution de 2000€ à remettre à votre arrivée, avant l'épreuve), pour un montant garanti maximal de 5 500 €. Le pilote sera responsable de tous les dégâts du véhicule loué lors de l'épreuve, responsable ou non, sauf sortie de piste liée à la maintenance du véhicule.

**ATTENTION : En cas de sinistre lors d'ure course, le pilote ne pourra prendre le départ de la course suivante, sans avoir au préalable souscrit une seconde garantie avec un second chèque de caution, quelque soit le montant des dégâts.**

;

### - TARIFS DES REPARATIONS -

DETAIL REPARATIONS	TARIFS* HT
CAPOT ARRIERE - REMPLACEMENT+ PEINTURE	1030,00 €
CAPOT ARRIERE - REPARATION + PEINTURE	524,00 €
CAPOT AVANT - REMPLACEMENT+ PEINTURE	835,36 €
CAPOT AVANT - REPARATION + PEINTURE	488,80 €
CELLULE CENTRALE - REMPLACEMENT+ PEINTURE	1138,99 €
CELLULE CENTRALE - REPARATION + PEINTURE	631,40 €
JANTE - REPARATION + PEINTURE	50,00 €
PARE-CHOC ARRIERE - REMPLACEMENT+ PEINTURE	330,00 €
PARE-CHOC ARRIERE - REPARATION + PEINTURE	210,00 €
PARE-CHOC AVANT - REMPLACEMENT+ PEINTURE	564,92 €
PARE-CHOC AVANT - REPARATION + PEINTURE	264,92 €
PORTE - REPARATION + PEINTURE	196,00 €
PORTE - REMPLACEMENT+ PEINTURE	245,47 €
DEGÂT MOTEUR SUITE SURREGIME	140.00€
REPARATION ET REMPLACEMENT BIELLE	3345,00 €
REPARATION ET REMPLACEMENT ARBRE A CAM + SOUPAPES	1004,00 €
REPARATION ET REMPLACEMENT SOUPAPE	502,00 €
REPARATION ET REMPLACEMENT EMBRAYAGE	251,00 €

\* Main d'œuvre incluse.

Pour le prix des pièces détachées, se référer au tarif détaillé clients.

Je soussigné ..... reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de garantie du véhicule, ainsi que des tarifs des réparations en cas de dégâts, et m'engage à m'en acquitter.

Fait à : .....

Signature du pilote :

Le : .....

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

**VIP-CHALLENGE - SPECIALISTE DE L'ANIMATION AUTOMOBILE – STAGES DE PILOTAGE**  
 ZA de Longuetterre - 7 Allée de Longuetterre - 31850 MONTRABE - Tél : 05.34.25.85.33 - Fax : 05.34.25.79.61

E-Mail : [vip-challenge@wanadoo.fr](mailto:vip-challenge@wanadoo.fr) - Website : [www.mitjet-serie.com](http://www.mitjet-serie.com)

N° SIRET : 45212229400039 – N° TVA : FR83452122294 – APE : 9319Z





# Calendrier MITJET Série Montagne 2010

*En cours de validation*

VIP-CHALLENGE - SPECIALISTE DE L'ANIMATION AUTOMOBILE – STAGES DE PILOTAGE  
ZA de Longuetterre - 7 Allée de Longuetterre - 31850 MONTRABE - Tél : 05.34.25.85.33 - Fax : 05.34.25.79.61

E-Mail : [vip-challenge@wanadoo.fr](mailto:vip-challenge@wanadoo.fr) - Website : [www.mitjet-serie.com](http://www.mitjet-serie.com)

N° SIRET : 45212229400039 – N° TVA : FR83452122294 – APE : 9319Z





## BON DE COMMANDE - MITJET

NOM SOCIETE : .....

ADRESSE : .....

**Prix véhicule neuf sans option : 25 000 € HT (Tarif départ usine)**

- Véhicule homologuée prêt à rouler dans la série **MITJET**.

- Aucune garantie n'est prise sur le véhicule.

- Les pièces de secours ne sont pas comprises

### **CARROSSERIE:**

Cocher la carrosserie désirée:  B6  P9  MR4  KIA Cee'd  C6  AM6

### **OPTIONS : (nous consulter)**

Compte Tour 15 000 tr + shift light (357,91€ HT)

Afficheur rapports de boîte (301€ HT)

Embrayage anti drible (640€ HT)

Arbre à came renforcé (550€ HT)

Kit double ventilateur ( 388.68€ HT)

Glissières de siège (79.03€ HT )

Boule de levier de vitesse (40€ HT)

Flexible d'huile (240€ht)

Siège baquet passager avec ceinture (274€ HT)

Power-shift (309.40€ HT)

Cloche d'embrayage renforcée (187.60€ HT)

Dashboard (530.60€ HT)

Jante aluminium (220€ HT)

Moyeu pour Volant (80€ HT)

Vitesses au volant (695€ HT)

### **Options carbone**

Tableau de bord carbone (256.20€ HT)

Aileron carbone ( 158.20€ ht)

Déflecteur pare choc avant carbone (69€ HT l'unité)

Déflecteur bas de caisse carbone complet (69€ HT l'unité)

Porte carbone (147€ HT l'unité)

Tunnel carbone (224€ HT)

Déflecteur aileron carbone (67.80€ HT l'unité)

Déflecteur pare choc arrière (69€ HT l'unité)

Extracteur d'air pare choc arrière (126€ HT)

Déflecteur pavillon ( 91.97€ ht l'unité)

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### **OBLIGATION:**

L'achat d'une **MITJET** n'est possible que pour participer aux épreuves organisées par la société VIP-Challenge et elle ne pourra en aucun cas servir à un titre commercial quel qu'il soit pour son acheteur initial et ses successeurs qu'ils soient particuliers ou sociétés directement ou indirectement, sous peine de poursuites contre le propriétaire initial. Un nouveau contrat de vente doit être réalisé entre la société VIP-Challenge et le nouveau propriétaire lors de la vente du véhicule.

L'achat ne pourra être validé qu'en complément d'un engagement pour la saison MITJET Série Montagne 2010

### **DECHARGE DE RESPONSABILITE :**

Je soussigné Monsieur : ..... décharge de toutes responsabilités la société VIP-Challenge des dégâts corporels ou matériels suite à l'utilisation d'une **MITJET**.

**MODE DE REGLEMENT :** Acompte de 5000€ HT (soit 5980,00 € TTC) à la commande, le solde avant la livraison. En cas de désistement de l'acheteur, 10% du montant total HT sera conservé.

Fait à : ..... , le :

**VIP-CHALLENGE - SPECIALISTE DE L'ANIMATION AUTOMOBILE – STAGES DE PILOTAGE**  
ZA de Longuetterre - 7 Allée de Longuetterre - 31850 MONTRABE - Tél : 05.34.25.85.33 - Fax : 05.34.25.79.61  
E-Mail : [vip-challenge@wanadoo.fr](mailto:vip-challenge@wanadoo.fr) - Website : [www.mitjet-serie.com](http://www.mitjet-serie.com)

N°SIRET : 45212229400039 – N°TVA : FR83452122294 – APE : 9319Z





Signature :

**VIP-CHALLENGE - SPECIALISTE DE L'ANIMATION AUTOMOBILE – STAGES DE PILOTAGE**  
ZA de Longuetterre - 7 Allée de Longuetterre - 31850 MONTRABE - Tél : 05.34.25.85.33 - Fax : 05.34.25.79.61  
E-Mail : [vip-challenge@wanadoo.fr](mailto:vip-challenge@wanadoo.fr) - Website : [www.mitjet-serie.com](http://www.mitjet-serie.com)

N° SIRET : 45212229400039 – N° TVA : FR83452122294 – APE : 9319Z

